



CR - Commission Régionale de Développement n°1 3 Mars 2025 en visio-conférence (20h à 22h30)

Présents : Elsa Durieux, Céline Desmoulins, Madeline Arnal, Emma Favain, Pierre Fleurant, Olivier Verdet, Julien Barlet, François Belmont

Excusé : Christophe Mezzacasa, Alexandre Boyer, Eric Pfaifer

Introduction et Présentation

- **Document de Référence** : Un document de deux pages a été distribué, récapitulant les discussions précédentes sur WhatsApp concernant le développement. Ce document inclut les idées des techniciens et est structuré en cinq grandes étapes.
- **Lecture et Feedback du Document** : Les participants ont été invités à lire le document et à donner leur avis. Il est suggéré de clarifier et d'ajouter des éléments manquants.
- **Proposition de Groupes de Travail** : La présidente propose de créer des groupes de travail sur des segments spécifiques pour structurer le développement. Cela permettrait de se concentrer sur des sujets d'intérêt particulier et de répartir les tâches.

Statistiques et Évolution des Clubs

- **Croissance des Clubs** :
 - 2021-2022 : +3 clubs (1 dans le 03, 2 dans le 42).
 - 2022-2023 : +6 clubs (15, 42, 43, 63, 69, 74).
 - 2023-2024 : +4 clubs (03, 26/07, 15).
 - 2024-2025 : +11 clubs (4 dans le 01, 1 dans le 03, 1 dans le 63, 2 dans le 69, 3 dans le 74).
- **Évolution des Licenciés** :
 - 2021-2022 : 16 703 licenciés (2 660 événementielles pour 128 clubs).
 - 2022-2023 : 19 225 licenciés (3 282 événementielles pour 137 clubs).
 - 2023-2024 : 20 859 licenciés (3 955 événementielles pour 140 clubs).
 - Actuellement : 20 022 licenciés, avec une baisse par rapport à l'année précédente due à des saisies incomplètes.



- **Répartition Hommes/Femmes :**
 - **Indoor uniquement :**
 - 2022-2023 : 4 328 hommes pour 4 876 femmes.
 - 2023-2024 : 4 290 hommes pour 5 240 femmes.
 - Actuellement : 4 487 hommes pour 5 634 femmes.
 - **Global :**
 - Actuellement : 10 681 hommes pour 9 341 femmes, avec une féminisation croissante chez les dirigeants.

Divers

- **Fédérations Affinitaires :** Un groupe de travail est en cours pour rendre la fédération plus attractive et attirer les clubs FSGT. Ce sujet est mis de côté pour le moment.
- **Contexte et Dépôt de Plainte :**
 - La fédération a déposé une plainte contre la FSGT 74 pour utilisation non autorisée des dessins Hugo et Lily, qui sont la propriété de la fédération.
 - La plainte a été déposée auprès du CNOSF par les juristes de la fédération.
 - Il est possible que toutes les sections de la FSGT utilisent ces dessins, mais l'enquête initiale concerne spécifiquement la FSGT 74.
- **Discussion sur le CNOSF :**
 - Clarification que la FSGT siège au CNOSF, ce qui était incertain pour certains participants.

Projet de Développement Fédéral

- **Objectifs de Croissance :**
 - La fédération vise à atteindre 250 000 licenciés d'ici 2028, contre 200 000 actuellement.
 - L'objectif est d'augmenter de 50 000 licenciés sur la prochaine mandature.
- **Stratégies pour Atteindre les Objectifs :**
 - Développement des pratiques extérieures comme le Snow volley et le Beach volley.
 - Reconquête des adhérents FSGT et UFOLEP, avec un potentiel de 3,500 nouveaux licenciés.
- **Clarification sur les Licences :**
 - Discussion sur la différence entre adhérents (licences uniques) et licenciés (licences multiples).
 - Le chiffre de 200,000 licenciés pourrait inclure des doublons, estimant le nombre réel d'adhérents entre 140,000 et 150,000.
- **Intégration du Fit et du Soft :**



- **Contexte** : Le fit et le soft ont été réunis car ils sont intimement liés. Un volet santé a été créé pour les dissocier des pratiques traditionnelles.
- **Objectif** : Développer un championnat de soft, similaire aux championnats indoor et outdoor existants.

Développement des Pratiques et Structuration

- **Axes de Développement** :
 - La fédération a lancé un volley santé, incluant des initiatives pour le bien-être et le développement moteur dans les EHPAD.
 - Le volley santé est distinct des pratiques para et pour les sourds, qui ont des articulations différentes.
- **Exhibition aux JO d'Hiver 2030** :
 - La fédération espère que le volley outdoor sera en exhibition aux JO d'hiver 2030, ce qui est pertinent pour le territoire concerné car dans les Alpes et donc sur notre région.

Axes de Développement de la Fédération

- **Développement de l'Outdoor** :
 - **Axes Principaux** :
 - **Beach Volley** : Augmenter sa place dans les compétitions.
 - **Snow Volley** : Développer sa pratique et sa visibilité.
 - **Green Volley** : Explorer des pratiques sur terrains en herbe.
 - **Problématiques** :
 - **Complémentarité avec l'Indoor** : Déterminer si l'outdoor doit être complémentaire ou parallèle à l'indoor.
 - **Développement de la Masse des Joueurs** : Répondre à la demande croissante et au manque de place en indoor.
 - **Double Pratique** : Gérer les joueurs pratiquant à la fois le Beach et l'Indoor.
- **Structuration et Organisation** :
 - **Création d'une Base de Données** : Lister les terrains, les clubs intéressés par de nouvelles créations, et les encadrants nécessaires.
 - **Séries de Compétition** :
 - **Série 1** : Niveau le plus haut, homologué par la Fédération.
 - **Série 2** : Gérée par la Ligue.
 - **Série 3** : Gérée par le département.



- **Pratiques Pirates :**
Explorer des pratiques non conventionnelles comme le Green Volley.
- **Développement du Soft Volley :**
 - **Public Cible :** Personnes reprenant une activité physique, post-grossesse, ou cherchant une pratique conviviale.
 - **Organisation :** Mise en place de challenges sur plusieurs clubs, avec des rencontres régulières.
- **Problématiques d'Encadrement :**
 - **Disponibilité des Bénévoles :** Difficulté à trouver des encadrants pour de nouvelles pratiques.
 - **Infrastructure :** Manque d'installations adéquates pour accueillir toutes les pratiques

Développement du Soft Volley

- **Rôle des Techniciens du Comité :**
 - Actuellement, les techniciens dans certains comités départementaux gèrent certaines activités, mais il est envisagé que les clubs puissent les gérer de manière autonome.
 - Exemple : Le club de Valence ne propose pas de soft volley, mais envisage de le faire pour les débutants.
- **Intégration des Débutants :**
 - Les clubs réfléchissent à des solutions pour intégrer les débutants, notamment ceux qui ne peuvent pas participer aux compétitions départementales.
 - Proposition : Offrir du soft volley aux grands débutants pour faciliter l'apprentissage avec un ballon plus doux.
- **Profil des Participants :**
 - Majoritairement des femmes de 50 ans et plus, souvent des mamans de jeunes joueurs ou leurs amies.
 - Peu de participants finissent par s'engager dans des compétitions.
- **Soft Volley comme Activité Passerelle :**
 - Le soft volley est vu comme une activité passerelle vers le volley loisir.
 - Il offre une entrée plus facile pour certains publics vers le volley compétitif
- **Soft Volley pour Adultes :**
 - Le soft volley est perçu comme une pratique pour adultes, notamment pour les parents d'enfants déjà inscrits au club.
 - Il est considéré comme une activité de ré-athlétisation plutôt qu'une pratique pour enfants.



- **Introduction et Contexte :**

- **Public Cible :** Le volley soft est principalement pratiqué par des adultes, souvent des débutants en volley, qui ont plus de 45 ans. Ils sont souvent motivés par le fait de voir leurs enfants jouer ou par l'envie de pratiquer une activité physique.
- **Intégration au Club de VVS par exemple :** Le volley soft a été développé en parallèle de l'école de volley depuis 4 ans. Les parents viennent souvent avec leurs enfants, ce qui permet de toucher un public plus large.

- **Transition vers d'autres Pratiques :**

- **Passage au Loisir :** Certains joueurs commencent par le volley soft et passent ensuite au volley loisir, soit en cours de saison, soit la saison suivante. Le volley loisir est sans compétition, ce qui attire ceux qui cherchent une activité sans pression.
- **Retour après Congé :** Une joueuse a repris le volley soft après son congé maternité pour se remettre en forme avant de retourner à la compétition.

- **Développement Régional et National :**

- **Axe de Développement :** Le volley soft est considéré comme une porte d'entrée pour attirer de nouveaux licenciés. Il est envisagé de créer un challenge régional sur 3 ou 4 dates pour ceux qui souhaitent participer.
- **Challenge Fédéral :** Il existe un challenge fédéral qui regroupe des équipes de niveau national. L'idée est de créer un événement plus local pour encourager la participation sans la pression de la compétition nationale.

- **Promotion et Événements :**

- **Événements Promotionnels :** Le volley soft doit être vu comme un événement promotionnel, un moment d'échange et de convivialité plutôt qu'une compétition pure et dure.
- **Antenne Locale :** Il est proposé de lancer une antenne locale pour promouvoir le volley soft et attirer plus de participants.

Animation et Formation

- **Axe Accompagnement et Formation :**

- Importance de l'animation des pratiques départementales et régionales.
- Proposition : Chaque comité devrait avoir un GSD (Groupement Sportif Départemental) pour capitaliser sur les licenciés et développer les activités des équipes n'ayant pas de clubs ou n'ayant pas une structure solide.



Projet Smashy et Animation

- **Projets Éducatifs :**
 - **Projet Smashy** : Le projet Smashy de la Fédération est un programme structuré sur 8 à 10 séances pour introduire le volley dans les écoles. Il nécessite généralement l'intervention d'une personne avec une carte professionnelle.
 - **Accompagnement des Enseignants** : Initialement, le projet Smashy prévoyait un accompagnement des enseignants sur 3 ans, mais cela n'a pas toujours été maintenu.
- **Compétences et Animation**
Le projet Smashy nécessite des compétences spécifiques pour son animation. Il est possible de former un enseignant sur une période de trois ans pour qu'il puisse ensuite gérer les activités de manière autonome. Cela permet de libérer les animateurs pour d'autres projets Smashy.
- **Découverte Simplifiée**
L'idée est de proposer une découverte simplifiée du projet Smashy, même pour ceux qui ne connaissent pas le logiciel. Cela pourrait faciliter l'intégration et l'animation du projet dans différents contextes éducatifs.

Collaboration avec la Fédération Française de Sport d'Entreprise

- **Demande pour une entreprise**
Une entreprise à plusieurs filiales dans la région a exprimé le souhait d'organiser des événements de type team building dans quatre villes : Clermont, Lyon, Annecy et Grenoble. L'idée est de proposer des activités de beach volley ou similaires pour intégrer ces événements dans leur programme de team building.
- **Cahier des Charges pour Team Building**
Il est envisagé de créer un cahier des charges pour le team building en entreprise, qui pourrait être décliné en différentes activités comme le volley, le beach, le snow, etc. Cela permettrait de proposer ces activités à des clubs intéressés par ce type de collaboration.



Problématiques et Solutions pour le Sport d'Entreprise

- **Disponibilité des Encadrants**

La disponibilité des encadrants est une problématique majeure. Il est suggéré que les clubs pourraient organiser des événements de team building en dehors des heures d'entraînement habituelles, ce qui pourrait également constituer une source de revenus.

- **Centralisation et Coordination**

La centralisation de la demande par l'entreprise est essentielle pour éviter des disparités entre les différents comités départementaux. Un cahier des charges unifié pourrait aider à coordonner les efforts et à garantir une offre cohérente à l'échelle régionale.

Coordination pour le Team Building

- **Identification des Interlocuteurs et Attentes :**

- **Interlocuteur Principal :** Actuellement, il n'y a pas de contact direct identifié pour centraliser les attentes de l'entreprise qui demande. Il est supposé que le CSE pourrait être responsable de cette gestion.
- **Clarification des Attentes :** Les attentes de l'entreprise sont floues. Il est nécessaire de déterminer si l'activité souhaitée est orientée vers la compétition ou la découverte, et si une animation type séminaire ou sportive est prévue.

- **Organisation et Logistique :**

- **Cahier des Charges :** Un cahier des charges précis est nécessaire. L'entreprise doit fournir un premier document décrivant leurs souhaits, qui sera ensuite affiné pour correspondre aux capacités des clubs.
- **Infrastructure et Logistique :** La possibilité d'organiser des plénières nécessite des salles adaptées. Il y a une demande sur l'utilisation de terrains synthétiques pour certaines activités.

- **Exemples et Expériences Passées :**

- **Exemple de Clermont :** Une activité similaire a été organisée par l'académie de Clermont avec l'ASM omnisports, incluant des présentations sur le management et des activités multisports.



Développement de l'Activité Snow et Opportunités des JO 2030

- **Développement dans les Villages de Proximité**

Il est proposé de profiter des JO 2030 pour développer l'activité de volley dans les villages proches des stations de ski. Ces villages disposent souvent de structures comme des gymnases ou des terrains de beach, ce qui pourrait faciliter le développement d'activités toutes saisons.

- **Effet d'Opportunité et Événementiel**

Le snow est actuellement perçu comme une opportunité événementielle, notamment en raison de son effet "waouh". Il est important de capitaliser sur cet effet pour promouvoir le sport, même si pour l'instant, il reste principalement un événement sportif & marketing.

Développement Territorial et Structuration

- **Accès aux Infrastructures :**

- **Développement des Territoires :** Certains territoires pratiquent le volley de manière informelle, sans affiliation officielle. Cela pourrait être une opportunité pour structurer et développer ces zones.
- **Dissolution du CD 43 :** Le comité départemental de la Haute-Loire a voté sa dissolution sans fusion avec le CD 42, ce qui entraînerait potentiellement une mise sous tutelle par la Ligue pour une éventuelle reconstruction future.

- **Challenges et Solutions :**

- **Problèmes Ruraux :** Le développement du volley dans des zones rurales comme la Haute-Loire est difficile en raison de la faible densité de population.
- **Soutien de la Ligue :** La Ligue met à disposition des salariés pour soutenir les départements en difficulté, comme cela a été fait dans le 63 et l'Allier.

- **Financement et Aides :**

- **BP en Alternance :** Le coût est de 15 000€ après développement, avec des salaires annuels allant de 30K à 40K.
- **Prise en Charge :** Entre 10 000€ et 16 000€ peuvent être pris en charge par l'ANS et la fédération, sous réserve de demandes appropriées.
- **Durée des Aides :** Les aides sont disponibles sur une période de trois ans, principalement pour les agents de développement.



- **Rôle de la Ligue :**
 - **Documentation et Présentation :** La Ligue pourrait créer des documents de présentation et des fiches de bonnes pratiques pour aider à structurer les clubs.
 - **Support aux Mairies :** Ces documents pourraient être utilisés pour convaincre les mairies avec des exemples concrets.
- **Développement Territorial :**
 - **Problématiques Géographiques :** Le territoire présente des défis logistiques, notamment avec des clubs éloignés nécessitant de longs trajets pour les compétitions.
 - **Structuration Régionale :** Le 43 est historiquement rattaché au bassin Rhône-Alpin plutôt qu'à l'Auvergne, ce qui influence les collaborations et les compétitions.
- **Collaboration Inter-Départemental :**
 - **Expertise Locale :** Le 42 possède une expertise qui pourrait être partagée avec le 43 pour aider à la structuration et au développement des clubs.
 - **Mutualisation des Ressources :** La mutualisation des ressources et des compétences est envisagée pour optimiser le développement territorial.

Complexité de la Création et du Développement des Clubs

- **Problèmes Actuels :**
 - Les clubs existants dans le département 43 sont principalement des clubs de loisirs sans jeunes, à l'exception du Puy qui a une équipe régionale.
 - Les clubs jouent dans le championnat loisirs du département 42, ce qui montre un manque de structuration locale.
 - La difficulté réside dans la création de nouveaux clubs et l'obtention de licenciés pour organiser un championnat propre au département 43.
- **Exemples Régionaux :**
 - Aurillac, isolé dans le sud de l'Auvergne, se tourne vers d'autres départements pour participer à des compétitions, illustrant le problème d'éloignement géographique et de manque de ressources locales.



Rôle de la Ligue et Stratégies de Développement

- **Rôle de la Ligue :**
 - La Ligue doit aider les clubs à identifier des pistes de développement sans ajouter de charges supplémentaires.
 - Importance d'être à l'écoute des clubs et de proposer des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.
- **Stratégies Proposées :**
 - Réaliser un état des lieux des infrastructures disponibles, comme les gymnases.
 - Proposer des actions concrètes pour aider les clubs à se structurer et se développer.
 - Importance de la politique de développement des territoires, en tenant compte des disparités entre eux.

Formation et Accompagnement

- **Formation des Cadres :**
 - Le coordonnateur du BP spécial Volley à Vichy, Philippe Marta, joue un rôle clé dans la formation des cadres.
 - Possibilité d'utiliser les formés BP pour accompagner certains clubs à moindre coût grâce à des aides financières.
- **Coût et Financement :**
 - Le coût total pour un agent de développement en alternance est d'environ 13 000€, avec une aide de 5 000€ pour les moins de 25 ans.
 - Partage des coûts entre départements pour réduire la charge financière.

Réflexion sur les Postes et Missions

- **Postes de Développement :** Il est crucial de distinguer entre les postes axés sur le développement commercial et ceux sur l'entraînement.
- **Mutualisation des Emplois :** La création d'un poste mutualisé est à l'étude pour répondre aux besoins spécifiques des Ligues et des CD.
- **Évaluation des Besoins :** Un bilan des missions actuelles est nécessaire pour déterminer les besoins réels et la faisabilité d'un poste à temps complet.



Mutualisation des Ressources et Développement Territorial

- **Contexte et Évolution des Besoins :**
 - **Évolution des besoins :** Historiquement, les agents de développement étaient nécessaires car les clubs vivaient sur leurs acquis. Aujourd'hui, il est crucial de rajeunir et moderniser les pratiques.
 - **Mutualisation des ressources :** La mutualisation des salariés entre clubs, comités et ligues a déjà été mise en place avec succès dans certains cas, permettant une meilleure gestion des ressources humaines et financières.
- **Exemples de Mutualisation :**
 - **Cas pratiques :**
 - Dans certains clubs, des agents sont employés à mi-temps par le club et à mi-temps par le comité.
 - À Francheville, le salarié du club est en fait un employé de la mairie mis à disposition pour le développement du club.
 - **Avantages :**
 - Les frais administratifs et de gestion des ressources humaines sont pris en charge par la mairie, allégeant ainsi la charge des clubs.
 - Les mutualisations permettent une stabilité à long terme, tant que les politiques municipales restent favorables.
- **Développement des Territoires :**
 - **Rôle des municipalités :** Les clubs peuvent bénéficier de politiques sportives municipales développées, notamment en termes de mise à disposition d'infrastructures et de personnel.
 - **Structuration et développement :** La création de bases solides pour les clubs jeunes et les sections sportives est essentielle pour le développement à long terme et l'atteinte du haut niveau.

Accès aux Infrastructures Sportives

- **Situation Actuelle :**
 - **Accès aux gymnases :** Il existe de nombreux gymnases avec des activités de volley-ball, mais certains ne sont pas affiliés à une fédération, ce qui limite leur utilisation officielle.
 - **Rôle des agents de développement :** Identifier et intégrer ces infrastructures dans le réseau fédéral est une tâche clé pour les agents de développement.



- **Collaboration avec les Établissements Scolaires :**
 - **Ouverture des infrastructures scolaires :**
 - Les collèges et lycées possèdent des infrastructures sous-utilisées qui pourraient être mises à disposition des clubs.
 - La coordination avec les conseils départementaux et régionaux est nécessaire pour faciliter l'accès à ces infrastructures.
 - **Initiatives régionales :** La Ligue pourrait intervenir auprès du Conseil régional pour promouvoir l'ouverture des gymnases des lycées.

Organisation des Créneaux d'Entraînement

- **Créneaux Fin de Journée :**
 - Les entraînements se déroulent généralement en fin de journée, par exemple de 18h à 19h30.
 - Contrainte pour les sections sportives qui ne sont pas en horaires aménagés, rendant la disponibilité difficile en dehors des vendredis soirs.
- **Accès et Sécurité :**
 - Problèmes liés à l'accès Vigipirate, nécessitant une liste des personnes accompagnantes pour les événements.
 - Autorisation exceptionnelle accordée pour l'accès des familles accompagnant les enfants.

Gestion des Locaux et Financement

- **Mise à Disposition des Locaux :**
 - Les locaux sont mis à disposition par la région, ce qui pourrait générer un revenu supplémentaire.
 - Importance de présenter un cahier des charges à la région pour obtenir l'autorisation d'utilisation des locaux.
- **Contraintes Logistiques :**
 - Gestion des horaires de ménage et des équipes de nettoyage, avec des équipes fixes le matin et le soir.
 - Difficulté d'ouverture des locaux avant 17h pour les moins de 13 ans sortant du collège.



Collaboration avec les Établissements

- **Rôle de la Ligue :**
 - La Ligue pourrait jouer un rôle dans la sensibilisation des chefs d'établissement aux avantages potentiels de la mise à disposition des locaux.
 - Importance de préparer un cahier des charges et de le présenter aux autorités régionales et académiques.
- **Gestion des Gymnases :**
 - Variabilité dans la gestion des gymnases : certains sont gérés par les établissements, d'autres par les communes.
 - Nécessité de faire un état des lieux pour identifier les établissements avec leur propre gymnase et ceux qui louent à la mairie.

État des Lieux et Propositions

- **Identification des Besoins :**
 - Importance d'identifier les établissements concernés et de connaître le gestionnaire des locaux (établissement, département, région, commune).
 - Envoi d'un questionnaire aux clubs locaux pour recueillir des informations concrètes.
- **Élaboration du Cahier des Charges :**
 - Compilation des besoins et des propositions pour aborder les structures concernées, en commençant par la région.
 - Les comités départementaux peuvent ensuite prendre le relais pour les niveaux inférieurs.

Collaboration avec les Inspecteurs Académiques et les Communes

- **Rôle des IAIPR et des Inspecteurs Académiques :**
 - Les IAIPR (Inspecteurs Académiques, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) connaissent bien les établissements scolaires et leurs difficultés d'accès aux structures sportives.
 - Ils jouent un rôle dans le développement du sport, pas seulement scolaire, ce qui en fait une entrée potentielle pour le projet.
- **Approche des Communes et Directions Académiques :**
 - Proposition de se rapprocher des communes ou des directions académiques pour identifier les établissements ayant besoin de structures sportives.



- Importance de rappeler les objectifs de communication et de valorisation du projet, en lien avec les résultats des JO.

Identification des Besoins des Clubs

- **Sondage et Recensement :**
 - Proposition de réaliser un sondage auprès des clubs pour identifier leurs besoins réels en espaces sportifs.
 - Importance de ne pas mobiliser des ressources sur des secteurs sans besoin avéré.
- **Rôle des Comités :**
 - Les comités, comme celui du Rhône, peuvent être sollicités pour remonter les besoins en espaces sportifs.
 - Les salariés des comités jouent un rôle clé dans la coordination avec les inspecteurs académiques.

Thématiques et Commissions

- **Pratiques Alternatives :**
 - Les thématiques principales discutées incluent le soft et l'entreprise, tandis que le para et la santé ont été moins abordés.
 - Deux groupes de travail principaux ont été identifiés :
 - Développement et pratiques alternatives.
 - Structuration et accès aux infrastructures, incluant la territorialité.
- **Répartition des Tâches :**
 - Il est suggéré que chacun travaille à sa propre échelle, bien que certains soient moins intéressés par certains sujets.
 - Exemple : François est plus intéressé par le développement d'entreprise que par le soft.

Organisation et Référents

- **Mise en Place de Référents :**
 - Proposition d'identifier des référents par dossier pour traiter les sujets de manière plus ciblée.
 - Importance de l'échange entre les membres pour avancer sur les projets.
- **Structuration des Projets :**
 - Discussion sur la nécessité de définir des axes principaux ou de continuer à travailler ensemble sur les dossiers.



Outils et Méthodes

- **Utilisation de la Technologie :**
 - Mention de l'utilisation d'un appareil pour enregistrer les réunions et faciliter la création de comptes rendus.
 - Céline utilise un outil qui génère des cartes mentales et des comptes rendus automatiques.

Organisation des Tâches et Outils

- **Utilisation de Google Forms :**
 - Proposition d'utiliser Google Forms pour gérer les tâches. Les participants peuvent choisir les tâches qu'ils souhaitent accomplir en cochant les cases correspondantes.
 - Cela permet une meilleure organisation et répartition des tâches parmi les membres.
- **Partage d'Expériences :**
 - Importance de partager les expériences entre les différents comités pour s'inspirer des pratiques qui fonctionnent ailleurs.
 - Discussion sur la création d'un espace commun pour centraliser ces informations, potentiellement via Dropbox ou Google Forms.

État des Lieux et Développement

- **Évaluation des Pratiques Actuelles :**
 - Besoin de faire un état des lieux des pratiques actuelles dans les collèges et lycées, notamment en ce qui concerne les tournois et les championnats.
 - Exemple : Le championnat par plateaux soft fonctionne bien, mais il est nécessaire de savoir si des initiatives similaires existent dans d'autres départements comme le département du 69.
- **Développement de Pratiques Mixtes :**
 - Discussion sur le développement de pratiques mixtes comme alternative à l'UFOLEP, bien que cela soit encore compliqué à mettre en place.
- **Harmonisation des Pratiques :**
 - Objectif d'harmoniser les pratiques entre les départements pour avoir des pratiques similaires.
 - Exemple : Transition des M15 de 4x4 à 6x6 dans le département 63.



Collaboration et Communication

- **Tables Rondes et Échanges :**
 - Proposition d'organiser des tables rondes avec les techniciens pour échanger sur les pratiques et les expériences.
 - Importance d'avoir des discussions transversales entre les différentes commissions pour le développement des départements.
- **Rôle des Équipes Techniques Régionales (ETR) :**
 - L'ETR encadre les techniciens et peuvent organiser des réunions pour partager les pratiques.
 - Suggestion de missionner Philippe ou Cédric pour organiser ces échanges avant l'assemblée générale.

Budget et Faisabilité

- **Analyse Financière :**
 - Nécessité d'analyser l'impact financier des projets et de les intégrer dans le budget de la Ligue.
 - Évaluation de la faisabilité des projets à court, moyen et long terme.

Action Items

- Vérifier les chiffres des licenciés en fin d'année pour évaluer l'évolution.
- Demander les chiffres universitaires à Thierry Placette et François Belmont.
- Créer des sous-commissions pour travailler sur des sujets spécifiques.
- Organiser des réunions de mise en commun pour les groupes de travail.
- Suivre l'évolution de la plainte déposée contre la FSGT 74.
- Évaluer les statistiques réelles des adhérents et licenciés pour une meilleure compréhension des chiffres.
- Développer des stratégies pour atteindre l'objectif de 250,000 licenciés d'ici 2028.
- Créer une base de données des terrains et des encadrants.
- Développer un plan pour augmenter la visibilité et la pratique du Beach et du Snow Volley.
- Organiser des rencontres régulières pour le Soft Volley.



- Explorer des solutions pour le manque d'infrastructures à Clermont.
- Réfléchir à la gestion autonome des activités par les clubs.
- Développer un championnat pré-régional et départemental adapté aux débutants.
- Encourager chaque comité à avoir un GS pour mieux capitaliser sur les licenciés.
- Évaluer le soft volley comme activité passerelle et son potentiel pour attirer de nouveaux licenciés.
- Créer un challenge régional de volley soft sur 3 ou 4 dates.
- Lancer une antenne locale pour promouvoir le volley soft.
- Envoyer le carnet du projet Smashy aux intéressés.
- Créer un cahier des charges pour le team building en entreprise.
- Coordonner avec les clubs locaux pour organiser des événements de team building.
- Explorer les possibilités de développement du volley dans les villages proches des stations de ski.
- Identifier un interlocuteur principal chez Bouygues pour centraliser les attentes.
- Demander à Bouygues de fournir un cahier des charges initial.
- Évaluer la possibilité d'utiliser des terrains synthétiques pour les activités prévues.
- Étudier la possibilité de soutien par la Ligue pour les départements en difficulté.
- Réaliser un état des lieux des gymnases disponibles.
- Proposer des actions concrètes pour aider les clubs à se structurer.
- Informer les départements des possibilités de financement pour les agents de développement.
- Évaluer la faisabilité de créer des documents de présentation pour les clubs.
- Étudier la possibilité de mutualiser un emploi pour les missions spécifiques des Ligues et des CD.
- Réaliser un bilan des missions actuelles pour identifier les besoins en développement et en entraînement.
- Identifier les besoins en infrastructures dans chaque secteur et proposer des établissements scolaires potentiellement disponibles.
- Engager des discussions avec les conseils régionaux pour faciliter l'accès aux gymnases des lycées.
- Évaluer les possibilités de mutualisation des ressources humaines avec les municipalités et autres clubs.



- Préparer un cahier des charges pour la mise à disposition des locaux.
- Envoyer un questionnaire aux clubs locaux pour l'état des lieux.
- Présenter le cahier des charges aux autorités régionales et académiques.
- Se renseigner auprès des IAIPR sur les établissements et leurs besoins.
- Contacter les communes et directions académiques pour identifier les besoins en infrastructures sportives.
- Réaliser un sondage auprès des clubs pour recenser leurs besoins en espaces sportifs.
- Former des groupes de travail pour le développement des pratiques alternatives et le sport en entreprise.
- Rédiger le compte rendu de la réunion.
- Identifier les tâches spécifiques et les référents pour chaque sujet.
- Envoyer la vidéo de la réunion à Céline pour traitement.
- Créer un Google Forms pour la gestion des tâches.
- Organiser une table ronde avec les techniciens pour partager les pratiques.
- Analyser l'impact financier des projets pour le budget de la Ligue.

Elsa DURIEUX
Présidente de la Commission Régionale de Développement